

LIVRET DE L'ÉTUDIANT·E 2016-2017



LICENCE PROFESSIONNELLE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

MENTION : Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

PARCOURS : Coordination de l'action touristique locale et du développement durable des territoires

Version provisoire

Livret voté à la CFVU du 4 juillet 2016

université
Paris Ovest
■ ■ ■
Nanterre La Défense



SOMMAIRE

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2016-2017	3
ORGANIGRAMME ET CONTACTS	4
UNIVERSITE	4
UFR	4
DEPARTEMENT / FORMATION	4
PRESENTATION DE LA FORMATION	5
MAQUETTE DU DIPLOME	8
PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS	9
ANNEE / SEMESTRE	9
STAGES	16
MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS	17
MODALITES GENERALES	17
MODALITES SPECIFIQUES	17
DEROULEMENT ET CHARTE DES EXAMENS	17
DELIVRANCE DU DIPLOME	17
CHARTE DU VIVRE-ENSEMBLE	18

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2016-2017

Semaine d'accueil : du lundi 05 au vendredi 09 septembre 2016

1er semestre : du 12 lundi septembre au vendredi 16 décembre 2016

- Début des cours : lundi 12 septembre 2016
- Vacances de la Toussaint : du jeudi 27 octobre au mardi 1er novembre 2016
- Semaine de révision tutorée : du lundi 05 décembre samedi 10 décembre 2016
- Fin des enseignements : vendredi 16 décembre 2016
- Vacances de Noël : du lundi 19 décembre 2016 au dimanche 1er janvier 2017
- Examens : du lundi 02 janvier au samedi 14 janvier 2017

2e trimestre : du lundi 16 janvier au vendredi 21 avril 2017

- Début des cours : lundi 16 janvier 2017
- Vacances d'hiver : du lundi 13 février au dimanche 19 février 2017
- Vacances de printemps : du lundi 10 avril au dimanche 16 avril 2017
- Fin des enseignements : vendredi 21 avril 2017
- Semaine de révision tutorée : du lundi 24 avril au samedi 29 avril 2017
- Examens : du mardi 02 mai au mercredi 16 mai 2017
- Jury de la 1re session : du lundi 23 mai au vendredi 26 mai 2017

2e session du lundi 29 mai au jeudi 13 juillet 2017

- Semaine de révision tutorée : du lundi 29 mai au samedi 10 juin 2017
- Examens : du lundi 12 juin au mardi 27 juin
- Jury de la 2e session : du mercredi 05 juillet au mercredi 12 juillet 2017

Jours fériés

- Toussaint : Mardi 01 novembre 2016
- Armistice 1918 : Vendredi 11 novembre 2016
- Lundi de Pâques : Lundi 17 avril 2017
- Fête du travail : Lundi 1er mai 2017
- Victoire 1945 : Lundi 08 mai 2017
- Jeudi de l'ascension : Jeudi 25 mai 2017
- Lundi de Pentecôte : Lundi 05 juin 2017
- Fête nationale : Vendredi 14 juillet 2017

ORGANIGRAMME ET CONTACTS

Université

Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) : <http://suio.u-paris10.fr/>

Service des relations internationales (SRI) : <http://international.u-paris10.fr/>

UFR

Direction de l'UFR :

Directrice : COJANNOT LEBLANC Marianne, bureau D 211 D

Directeur adjoint : KYBURZ Olivier, bureau D 211 D

Responsable administratif de l'UFR : VILLARD Norbert, Bureau D 2011 E

Site internet de l'UFR : <https://ufr-ssa.u-paris10.fr/>

De nombreuses informations sont disponibles sur le site de l'UFR : calendrier universitaire, planning et dates des examens, informations sur les formations, vie étudiante et relations internationales.

Département / Formation

Secrétariat de la formation : LEROY Valérie, bâtiment D, bureau D 214B, tel.0140975771, leroy.v@u-paris10.fr

Responsable de la formation : COURTIN Patrick, bâtiment T, bureau T05, 01 40 97 75 17, patrick.courtin@u-paris10.fr

Site internet de la formation : <http://ufr-ssa.u-paris10.fr/les-formations/>

PRESENTATION DE LA FORMATION

Le coordinateur de l'action touristique locale est un cadre intermédiaire qui a pour mission de participer à la dynamisation de territoires urbains, ruraux ou périurbains, de même qu'à la conception et à la mise en œuvre de projets de développement local. C'est un technicien dont l'action s'exerce au sein d'organismes publics ou privés (organisations professionnelles, associations, services de l'Etat, collectivités territoriales, etc.), en relation étroite avec différents interlocuteurs : élus locaux, travailleurs sociaux, administrations, citoyens, etc.

Ouverte depuis 2004, la licence professionnelle des « Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme », Parcours « Coordinateur de l'action touristique locale et du développement durable des territoires » est l'une des seules sur ce créneau du développement local et territorial en France, ce qui explique son succès (300 dossiers de candidature / an en moyenne pour 20 places). Elle a pour but de répondre à de nouveaux métiers identifiés ou émergent dans les différents services des collectivités territoriales tant touristiques (C.R.T., C.D.T., O.T.S.I., etc.) que relatifs au développement durable des territoires, des syndicats mixtes (SIVOM, Pays d'accueil, Parcs Naturels Régionaux, etc.).

Son parcours d'excellence, sa sélectivité à l'entrée, la diversité de ses approches alliant théorie et pratique, l'adaptation de ses contenus aux évolutions du marché de l'emploi, de même que son encadrement de qualité expliquent le taux d'insertion très bon de ses étudiants dans la vie active.

La moitié de ses étudiants sont originaires des régions, voire pour certains de l'étranger. La particularité de ce diplôme est d'être ouvert à la fois aux étudiants en formation initiale et à ceux relevant de la formation continue (reprise d'études). Par contre, il n'est pas possible de la réaliser en alternance.

Les **secteurs d'activités** auxquels ouvre cette licence professionnelle sont très variés :

- Aménagement du territoire, urbanisme et tourisme,
- Développement local, territorial et économique,
- Développement culturel,
- Développement durable (volets environnemental, social et sociétal),
- Développement international,
- Développement urbain,
- Développement social,
- Développement rural,

Les métiers visés par cette licence professionnelle sont de niveau II. Ils sont référencés dans le ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois) sous l'appellation « Développement local » (fiche K 1802). Il existe désormais 38 appellations différentes correspondant au code ROME K1802 - Développement local :

- Agent / Agente de développement d'habitat social
- Agent / Agente de développement local
- Agent / Agente de développement rural
- Agent / Agente de développement social urbain
- Agent / Agente de développement économique

- Agent / Agente de pays
- Animateur / Animatrice de charte de pays
- Animateur / Animatrice de développement local
- Animateur / Animatrice de développement régional
- Animateur / Animatrice de développement territorial
- Animateur / Animatrice de pays
- Assistant / Assistante de développement local
- Assistant / Assistante technique de pays
- Assistant / Assistante de charte intercommunale ou de contrat de pays
- Chargé / Chargée de développement culturel
- Chargé / Chargée de développement local
- Chargé / Chargée de développement social
- Chargé / Chargée de développement économique
- Chargé / Chargée de mission développement local
- Chargé / Chargée de mission développement urbain
- Chargé / Chargée de mission développement économique
- Chargé / Chargée de projet de développement social urbain
- Chargé / Chargée de projet en aménagement du territoire
- Chargé / Chargée de projet en gestion urbaine de proximité
- Chargé / Chargée de mission développement durable - Agenda 21
- Chargé / Chargée de mission développement de zones d'activités
- Chef de projet contrat de ville
- Chef de projet de développement local
- Chef de projet développement économique
- Conseiller / Conseillère en développement local
- Coordonnateur / coordonnatrice de projet de développement local
- Directeur / Directrice développement économique
- Développeur / Développeuse économique
- Développeur culturel / Développeuse culturelle
- Responsable de développement territorial
- Responsable de projet de développement local
- Urbaniste.

Compétences spécifiques apportées par cette licence professionnelle :

- Capacité à identifier et à analyser les données socio-économiques d'un territoire,
- Capacité à organiser des axes d'intervention selon les impératifs de développement local,
- Capacité à élaborer ou à participer à l'élaboration du projet de développement local et apporter un appui aux partenaires institutionnels,
- Maîtrise des connaissances juridiques des collectivités territoriales,
- Capacité à appréhender la gestion des ressources financières et le contrôle budgétaire,
- Capacité à connaître les politiques de développement et d'aménagement du territoire,
- Capacité à maîtriser les outils fonciers et les outils opérationnels,
- Capacité à communiquer et à échanger des informations sur les stratégies de développement local lors de rencontres professionnelles.

Compétences génériques apportées par cette licence professionnelle :

- Concevoir et mettre en œuvre techniquement des projets de développement local ou des projets touristiques dans un cadre durable,
- Evaluer des projets en fonction des indicateurs du développement durable,
- Maîtriser des outils permettant d'analyser les besoins, les comportements et les motivations de la clientèle aux regards des attentes locales,
- Maîtriser les principaux outils informatiques permettant d'appréhender le territoire,
- Analyser le fonctionnement des opérateurs de projets publics, privés et associatifs au sein des territoires,
- Maîtriser les outils et méthodes informatiques appliquées aux espaces touristiques (systèmes d'informations géographiques),
- Maîtriser les méthodes pour travailler en situation réelle, sur un projet de développement local.

Les publics visés (conditions de candidature) :

- 1) Cette Licence professionnelle s'adresse aux candidats titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2 (L2), en particulier :
 - les titulaires d'un L2 de géographie-aménagement, histoire, langues, AES, économie-gestion, droit, etc.
 - les titulaires d'un B.T.S. tertiaire (tourisme ; tourisme et hôtellerie ; développement et animation des territoires ruraux ; aménagement paysager ; gestion et protection de la nature ; professions immobilières ; assistant de manager, etc.
 - les titulaires d'un D.U.T. (technique de commercialisation, carrières sociales, notamment).
- 2) Sont aussi admis à candidater au titre de la formation continue les personnes dotées d'une expérience professionnelle :
 - Les titulaires d'un diplôme équivalent à BAC + 1 (B.T.S, D.U.T) et justifiant de 4 années d'expérience professionnelle, culturelle ou sociale (en Association par exemple) cohérentes avec le projet professionnel du candidat.
 - Les personnes âgées d'au moins 26 ans et justifiant de 6 années d'expérience professionnelle, culturelle ou sociale cohérentes avec le projet professionnel du candidat.

Pour toutes les informations relatives aux conditions d'admission dans la formation, ainsi que pour les débouchés, veuillez vous référer à la fiche formation en ligne :

<http://www.u-paris10.fr/formation/>

MAQUETTE DU DIPLOME

MAQUETTES DU DIPLOME

SEMESTRE 1

Codes (en cours de definition)	Intitulés	Volume horaire CM	Volume horaire TD	Volume horaire personnel	ECTS	Intervenants
	Développement territorial et stratégies des acteurs	26	-	78	1,5	François Bost
	Le territoire comme système et ses modes de gouvernance	48		144	3	Patrick Courtin
	Conférences : analyse d'exemples de territoires, de projets et d'actions		30	90	1,5	Intervenants professionnels
	Droit administratif appliqué aux territoires	30		90	3	Thomas Dumortier
	Aménagement des territoires et urbanisme	30	12	90	4,5	Claire Carriou
	Anglais : langue et pratiques culturelles du tourisme	30		90	1,5	Fabienne Moine
	Initiation aux systèmes d'information géographiques		26	78	1,5	Audrey Bochaton
	Nouvelles technologies de l'information et de la communication appliquées au tourisme et aux projets de territoire		30	90	1,5	Fabrice Nidiau
	Projet de terrain collectif	40		120		Patrick Courtin

SEMESTRE 2

Codes (en cours de definition)	Intitulés	Volume horaire CM	Volume horaire TD	Volume horaire personnel	ECTS	Intervenants
	Techniques d'enquêtes : outils d'action sur le territoire	20		60	1,5	Nathalie Chèze
	Analyse comptable et financière appliquée aux projets		50	150	3	Fabrice Bondoux
	Territoires et enjeux du développement durable		30	90	1,5	Elizabeth Auclair
	Patrimoine, acteurs et médiation culturelle		26	26	1,5	Anne Delaplace
	Finances locales appliquées aux territoires	20		60	1,5	Louis Bahougne
	Projet tuteuré personnel et professionnel			125	13,5	-
	Rapport de stage			70	7,5	-

Descriptifs des enseignements :

Code en cours de définition	Développement territorial et stratégies des acteurs	BOST François	26 h CM
Descriptif du cours :			
<p>Ce cours entend donner les bases nécessaires pour comprendre le fonctionnement systémique d'un territoire, en particulier dans ses dynamiques économiques. Seront notamment abordées les notions d'attractivité et de compétitivité des territoires, les politiques et les stratégies de développement territorial, les stratégies de localisation des entreprises et des activités économiques. Les étudiants apprendront enfin à identifier et à comprendre le jeu des acteurs en présence, pouvoirs publics et entreprises en particulier.</p>			
Orientation bibliographique :			
<p>Alvergne Christelle, Musso Pierre. <i>L'aménagement du territoire en images</i>. Paris, La documentation Française, 2009, 235 p. -Benko Georges, Lipietz Alain. <i>La richesse des régions. La nouvelle géographie socio-économique</i>. Paris, PUF, 2000, 564 p. -Bost François. La France : mutations des systèmes productifs. Paris, Armand Colin, 2015, 243 p. -Bost François. La localisation des activités économiques. In Charvet J.-P. et Sivignon M. <i>Géographie humaine</i>. Paris, 2002, Armand Colin, p. 221-254. -Courlet Claude, Pecqueur Bernard. <i>L'économie territoriale</i>. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2013, 142 p. -DATAR (2013), <i>50 ans d'aménagement du territoire</i>, La Documentation française, 206 p. -DATAR. <i>Territoires 2040. Aménager le changement</i>. Paris, La documentation Française, 2010, 103 p. http://territoires2040.datar.gouv.fr/IMG/pdf/territoires2040_n_1.pdf -Davezies Laurent. <i>La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses</i>. Paris, Seuil, 2008, 109 p. -Davezies Laurent (2012), <i>La crise qui vient: la nouvelle fracture territoriale</i>, Seuil, 128 p. -Davezies Laurent. <i>La crise et nos territoires : premiers impacts</i>. Rapport pour l'Assemblée des Communautés de France, la Caisse des Dépôts et l'Institut CDC pour la Recherche. Octobre 2010, 96 p. http://www.adcf.org/files/ADCF-etude-crise-20101105.pdf -Davezies Laurent et Talandier Magali (2009), <i>Repenser le développement territorial ? : confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés</i>, La Documentation française, 144 p. -Di Méo Guy. <i>Géographie sociale et territoires</i>. Paris, Nathan université, 2001, 303 p. -Godet Michel, Durance Philippe et Mousli Marc. <i>Libérer l'innovation dans les territoires</i>. Paris, la documentation Française, 2010, 172 p. -Merlin Pierre (2007), <i>L'aménagement du territoire en France</i>, La Documentation française, 176 p. -Subra Philippe (2007), <i>Géopolitique de l'aménagement du territoire</i>, Armand Colin, 328 p. -Morvan Yves (dir.). <i>Activités économiques et territoires. Changement de décor</i>. La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube-DATAR, 2004, 180 p. -Veltz Pierre. <i>Des lieux et des liens. Le territoire français à l'heure de la mondialisation</i>. La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2002, 153 p. -Veltz Pierre. <i>Le nouveau monde industriel</i>. Paris, Gallimard, 2000, 230 p.</p>			
Session 1	Examen écrit (2h)		
Session 2	Examen écrit (2h)		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

Code en cours de définition	Le territoire comme système et ses modes de gouvernance	COURTIN Patrick	48 h CM
Descriptif du cours :			
<p>Le cours entend situer spatialement, historiquement, économiquement et socialement l'importance de la notion de territoire. Il définit et montre l'évolution du concept de territoire à travers les aspects socio-culturels et réglementaires, sans oublier le rôle et l'importance des différents acteurs. Il définit la notion d'espace et de localisation spatio-temporelle. Il a pour objectif la maîtrise du vocabulaire technique et spécifique, ainsi que les différentes sources d'informations (outils de la représentation de l'espace par rapport à l'emboîtement des échelles ; se situer ; s'orienter ; analyser) afin d'établir le rapport document / terrain et réciproquement. Parmi les différents outils utilisés, sera abordée notamment la technique de lecture du paysage à partir de différents types de documents et d'analyses de terrain. Enfin, ce cours entend apporter aux étudiants les techniques nécessaires tant sur le fond que sur la forme destinées à répondre précisément aux donneurs d'ordres. Pour cela une initiation aux études de</p>			

cas sera proposée sur des exemples simples à appréhender.	
Orientation bibliographique : Bibliographie donnée en début d'année	
Session 1	Plusieurs exercices écrits
Session 2	Examen écrit (2h)
Cours ouvert aux étudiants internationaux	

Code en cours de définition	Conférences : analyse d'exemples de territoires, de projets et d'actions	Intervenants renouvelés chaque année	30 h TD
Descriptif du cours : Les conférences mobiliseront deux ou trois intervenants professionnels spécialisés dans différents domaines, afin de montrer aux étudiants les différentes facettes du métier de « coordinateur du développement local » : tourisme, urbanisme, milieux ruraux, etc. Les thématiques pourront varier d'une année sur l'autre en fonction des évolutions et des besoins des territoires et du marché du travail.			
Orientation bibliographique : Les bibliographies seront données par les intervenants en début de cours.			
Session 1	Examen écrit (2 h)		
Session 2	Examen écrit (2h)		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

Descriptifs des enseignements

Code en cours de définition	Droit administratif appliqué aux territoires	BAHOUGNE Louis	30 h CM
Descriptif du cours : L'objectif de ce cours est de présenter les notions essentielles du droit administratif, dans le cadre d'une approche accessible à des non-juristes, en mettant par ailleurs en relief les grandes évolutions de la matière (notamment sous l'influence du droit de l'UE, de la décentralisation, etc.). Afin de répondre plus directement aux préoccupations des étudiants de ce cursus, le cours sera émaillé d'illustrations empruntées au droit de l'urbanisme, au droit du patrimoine, etc.			
Orientation bibliographique : <u>Ouvrages :</u> Manuels de droit administratif mis à jour (par exemple : S. Velley, <i>Droit administratif</i> , Vuibert, 2015) <i>Les grands arrêts de la jurisprudence administrative</i> (GAJA), Dalloz, 2015 <u>Revue :</u> <i>Actualité juridique du droit administratif</i> (AJDA) <i>Revue française de droit administrative</i> (RFDA) <i>La Semaine Juridique</i> - édition administrations & collectivités territoriales			
Session 1	Examen écrit (2 h)		
Session 2	Examen écrit (2h)		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

Descriptifs des enseignements

Code en cours de définition	Aménagement des territoires et urbanisme	CARRIOU Claire	30 h CM et 12 h TD
Descriptif du cours :			
Cet enseignement propose une initiation aux questions relatives à l'aménagement des territoires et à l'urbanisme. A travers l'analyse de cas pratiques, il s'agit de mieux comprendre les processus complexes qui président à la fabrication comme à la gestion de la ville. L'enseignement comportera : la visite de territoires urbains et/ou de projets ; une initiation à la lecture de la morphologie architecturale et urbaine ; une présentation du panorama des acteurs, professionnels et institutions en charge de l'urbanisme ; une introduction aux dispositifs (réglementaires, opérationnels, etc.) qui régissent l'application de l'urbanisme en France ; une initiation aux grandes questions théoriques ; une présentation des lieux ressources.			
Orientation bibliographique :			
- Paquot T. (dir) (2000), <i>La Ville et l'urbain, l'état des savoirs</i> , Paris, La Découverte.			
- Roncayolo M. (1990), <i>La Ville et ses territoires</i> , Paris, Folio Essais.			
-Revues : <i>Urbanisme, Etudes foncières, Annales de la Recherche urbaine, Espaces et sociétés</i> etc.			
-Revue et informations en ligne : revue <i>Métropolitiques</i> , dossiers et actualités sur le site de l'IAU			
Session 1	Plusieurs rendus écrits		
Session 2	Examen écrit (2h)		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

Descriptifs des enseignements

Code en cours de définition	Langue et pratiques culturelles du tourisme	MOINE Fabienne	30 h CM
Descriptif du cours :			
Ce cours (en anglais) met d'abord l'accent sur la construction de l' <i>identité du touriste</i> dont l'identification permet de mieux adapter l'offre. Certaines notions sont centrales pour analyser la construction des identités comme la quête de l'autre ou la quête de soi, ainsi que la construction de l'"authenticité" et la recherche d'une "expérience". En outre, il est indispensable d'identifier en parallèle les patrimoines matériels et immatériels dans les <i>territoires</i> , les identités, locales ou nationales, et les motivations des touristes lors de la construction de l'offre touristique. Ce cours apporte enfin un éclairage sur la construction d'une offre touristique conditionnée par la mondialisation (et la démocratisation des voyages) et sur les phénomènes de glocalisation. Ainsi on constate l'émergence de nouvelles destinations et pratiques, relevant de l'intérêt pour une culture populaire mondialisée (parcs d'attraction, <i>stag and hen night</i> , <i>literary tourism</i> , <i>film tours</i> , etc.)			
Orientation bibliographique :			
Saskia Cousin et Bertrand Réau (2009): <i>Sociologie du tourisme</i> , coll. Repères, La Découverte, Paris.			
Jean-Marc Furt et Franck Michel, dir. (2006), <i>Tourismes et identités</i> , L'Harmattan, Paris.			
Chieko Iwashita, 'Media representation of the UK as a destination for Japanese tourists', <i>Tourist Studies</i> 6 (2006).			
Paolo Favero, 'What a wonderful world!' : On the "touristic ways of seeing", the knowledge and the politics of the "culture industries of otherness" ', <i>Tourist Studies</i> 7 (2007) .			
Scott McCabe, ' "Who is a tourist?" : A critical review', <i>Tourist Studies</i> 5 (2005) 5.			
D. MacCannell, 'Staged authenticity: arrangement of social space in tourist settings', <i>American Journal of Sociology</i> 3 (1973).			
L. Turner and J. Ash, <i>The Golden Hordes: International Tourism and the Pleasure Periphery</i> (1976) St Martins, New York.			
Lara Week, 'I am not a tourist: Aims and implications of "traveling" ', <i>Tourist Studies</i> 12 (2012).			
+ Lecture régulière de la presse anglo-saxonne.			
+ Sites internet utiles: BBC, NPR.			
Session 1	Plusieurs rendus écrits et note de participation à l'oral		
Session 2	Examen écrit (2h)		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

Descriptifs des enseignements

Code en cours de définition	Initiation aux systèmes d'information géographiques	BOCHATON Audrey	26 h TD
Descriptif du cours : Les systèmes d'information géographique (SIG) sont couramment utilisés par les collectivités territoriales, les grandes administrations ou les sociétés privées pour la gestion des bases de données à référence spatiale. Le cours vise à donner aux étudiants les bases de la théorie et de la pratique des SIG. Ce TD nécessite des acquis en statistiques et la maîtrise du logiciel Excel. L'enseignement du SIG se fera en salle informatique sous un logiciel libre en open source, le logiciel Qgis. De ce fait, les étudiants auront la possibilité de télécharger le logiciel afin de pouvoir manipuler le logiciel plus régulièrement et sans contrainte de licence.			
Orientation bibliographique : bibliographie communiquée en début de cours			
Session 1	Plusieurs rendus écrits		
Session 2	Examen écrit (2h)		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

Descriptifs des enseignements

Code en cours de définition	Nouvelles technologies de l'information et de la communication appliquées au tourisme et aux projets de territoire	NIDIAU Fabrice	30 h TD
Descriptif du cours : Cet enseignement très évolutif vise à initier les étudiants aux dernières techniques en vigueur pour diffuser l'information relative au tourisme et au développement local. Un accent particulier sera mis sur la création de sites internet.			
Orientation bibliographique : bibliographie fournie en début de cours			
Session 1	Plusieurs rendus d'exercices		
Session 2	Examen écrit (2h)		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

Descriptifs des enseignements

Code en cours de définition	Projet de terrain collectif	COURTIN Patrick	40 H CM
Descriptif du cours : Le projet de terrain collectif est le dispositif central de la licence professionnelle. L'objectif de cet enseignement est de créer une mise en situation professionnelle, sous la forme d'un appel d'offre. Il s'agit d'un projet collectif (en petits groupes de 4 personnes en moyenne) qui donne lieu à une soutenance (vers le milieu du mois de mars) devant un jury et à la remise d'un rapport de synthèse. Chaque année, un territoire différent est choisi comme terrain d'étude. Afin de répondre à cette simulation professionnelle, les étudiants sont invités utiliser les différents outils et méthodes acquises au cours de la formation.			
Orientation bibliographique			
Session 1	Oral et rendu d'un écrit collectif		
Session 2	Oral et rendu d'un écrit collectif		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

Descriptifs des enseignements

Code en cours de définition	Techniques d'enquêtes : outils d'action sur le territoire	CHEZE Nathalie	20 h CM
Descriptif du cours : 1. Objectif général. Formuler une question de recherche : on liste l'ensemble des facteurs impliqués. 2 – Objectifs spécifiques. Formuler des questions précises sur l'objectif à suivre. 3 - Plan d'observation. Décider de la façon dont on veut organiser le déroulement de l'enquête (population interrogée, taille de l'échantillon, ...). 4 – Préparation du recueil de données. Comment construire le questionnaire : construire le guide d'entretien, faire quelques entretiens semi-directifs de recherche pour s'imprégner du terrain, éprouver les questions et hypothèses, faire une lecture thématique de l'entretien (repérer les thèmes et sous-thèmes), choix des questions et choix des échelles. 5 – Recueil de l'information. Faire passer le questionnaire. 6 – Préparation des données. Préparer un tableau de recueil de données sous Excel par exemple. 7 – Analyse des données. Utiliser des outils statistiques, comparer des groupes,...			
Orientation bibliographique : - de Singly François. L'enquête et ses méthodes - Fenneteau Hervé. Enquête : entretien et questionnaire			
Session 1	Plusieurs rendus d'exercices et de travaux d'enquêtes		
Session 2	Examen écrit (2h)		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

Descriptifs des enseignements

Code en cours de définition	Analyse comptable et financière appliquée aux projets	BONDOUX Fabrice	50 h TD
Descriptif du cours : Ce cours a pour objectif l'acquisition, par les étudiants, des concepts et outils principaux de l'analyse comptable et financière : appropriation du vocabulaire comptable, compréhension des grands principes qui régissent le système comptable et du mécanisme de construction des documents de synthèse, lecture et interprétation des documents financiers de synthèse, construction d'une première analyse financière complète. Combinant apports théoriques et méthodologiques, le cours propose des applications systématiques sous forme de cas pratique, en travail individuel puis en travail de groupe. Les connaissances et compétences pourront être mobilisées au sein des organismes privés, dans l'industrie du tourisme, au sein des associations, des syndicats mixtes, ainsi que dans les échanges avec les entreprises et les associations partenaires, si le poste est situé dans les collectivités territoriales.			
Orientation bibliographique : -A.BURLAUD, H.DAVASSE et M.PARRUITTE (2015), <i>Introduction à la comptabilité</i> , LMD Collection Expertise comptable, éd. Foucher, Paris -J.J.FRIEDRICH (2014), <i>Comptabilité générale et gestion des entreprises</i> , éd. Hachette Supérieur, Paris, -F.JAOUEN (2012), <i>Comptabilité et gestion des associations</i> , éd. Delmas, Paris.			
Session 1	Deux épreuves écrites de 2h30 ; prise en compte de la participation à l'occasion de la correction des cas pratiques		
Session 2	Examen écrit (2h)		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

Descriptifs des enseignements

Code en cours de définition	Territoires et enjeux du développement durable	AUCLAIR Elizabeth	30 h TD
Descriptif du cours :			
Ce cours a pour objet de rappeler les évolutions et principes du concept de développement durable puis de présenter les approches et valeurs alternatives qui émergent autour des notions de décroissance, de transition écologique et sociale et de relocalisation. Il s'agit ensuite d'analyser de manière plus détaillée les politiques et projets alternatifs qui se mettent en place dans les territoires urbains et ruraux.			
Orientation bibliographique :			
Abraham YM., Marion L. et Philippe H., <i>Décroissance versus développement durable, débats pour la suite du monde</i> , Ecosociété, Coll Théorie, 2011			
Bollier, D. 2014. <i>La renaissance des communs</i> . Paris : Ed Charles Leopold Mayer			
Daniel E, 2014, <i>Le tour de France des Alternatives</i> , Seuil			
Dupin E. 2014, <i>Les défricheurs. Voyage dans la France qui innove vraiment ? La Découverte</i>			
Hopkins.R (2014) <i>1001 initiatives de transition écologique. Comment l'action locale peut changer le monde</i> , Seuil			
Latouche S, 2007, <i>Petit traité de la décroissance sereine</i> , Mille et une nuits,			
Manier , B , 2012, <i>Un million de révolution tranquilles</i> , Les liens qui libèrent			
Session 1	Plusieurs rendus écrits		
Session 2	Examen écrit (2h)		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

Descriptifs des enseignements

Code en cours de définition	Patrimoine, acteurs et médiation culturelle	DELAPLACE Anne	26 h TD
Descriptif du cours :			
En France, quelques 43 000 monuments sont protégés au titre des monuments historiques. La moitié d'entre eux appartiennent aux collectivités publiques. Les contraintes financières conduisent aujourd'hui l'Etat et les collectivités locales à resserrer les budgets d'entretien des monuments. Pour maintenir ou développer l'ouverture des sites au public, les choix des modes de gestion du patrimoine se diversifient et s'ouvrent aux opérateurs privés.			
Pour les sites les plus prestigieux, le tourisme et l'hôtellerie apparaissent aux élus comme un moyen privilégié de générer des recettes. Pour les autres, des "activités innovantes" sont exigées des professionnels qui doivent toutefois garder à l'esprit des "projets économiquement réalistes". Comment concilier conservation du patrimoine et impératifs de développement économique ? La mise en valeur du patrimoine est-elle vraiment source de retombées en matière d'emploi ? Ces questions seront examinées à l'appui de projets et d'expériences menés en Ile de France.			
Orientation bibliographique :			
- Nathalie Heinich: <i>La fabrique du patrimoine, de la cathédrale à la petite cuiller</i> , eds Maison des Sciences de l'Homme, 2009			
- <i>Le paysage, patrimoine touristique</i> , Revue Espaces no 254, décembre 2007			
- <i>Reconvertir le patrimoine</i> , Actes des rencontres départementales du patrimoine de Seine-et-Marne, cahiers Jean Hubert no 4, eds Lieux-dits, 2011			
Session 1	Plusieurs rendus écrits		
Session 2	Examen écrit (2h)		
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

Descriptifs des enseignements

Code en cours de définition	Finances locales appliquées aux territoires	DUMORTIER Thomas	20 h CM
Descriptif du cours :			
L'enseignement des finances locales sera réparti en deux grandes parties. La première tendra à l'acquisition des connaissances fondamentales en droit budgétaire local. Seront ainsi abordées les questions touchant à la structure, l'adoption et l'exécution du budget. À cet effet, une attention particulière sera apportée à l'échelon communal. Une seconde partie abordera les problèmes			

spécifiques des finances locales pour les collectivités touristiques. À titre d'illustration pourront être évoqués les thématiques suivantes : ressources spéciales des communes touristiques ; régime financier des offices du tourisme et des équipements de remontées mécaniques ; remboursement des frais de secours ; régime financier des autorisations d'emplacements de commerçants ambulants et forains.

Orientation bibliographique

Baudu, Aurélien, *Droit des finances publiques*, Paris : Dalloz ; 2015 ; "Cours Dalloz. Série Hypercours"

Bouvier, Michel, *Les finances locales*, Paris : L.G.D.J-Lextenso éd. ; 2015 ; 16e édition ; "Systèmes »

Mouzet, Pierre, *L'essentiel des finances locales*, Paris : Gualino-Lextenso éditions ; 2015 ; 10e édition à jour des lois de décentralisation de 2014 et 2015 ; "Les Carrés »

Steckel-Assouère, Marie-Christine, *Les finances publiques en schémas*, Paris : Ellipses ; 2014 ; "Le Droit en schémas"

Session 1	Plusieurs rendus écrits (2 h)
-----------	-------------------------------

Session 2	Examen écrit (2h)
-----------	-------------------

Cours ouvert aux étudiants internationaux	
---	--

Descriptifs des enseignements

Code en cours de définition	Projet tuteuré personnel et professionnel		
-----------------------------	---	--	--

Mémoire à rendre sur le projet personnel :

Le projet tuteuré personnel et professionnel consiste en la préparation d'un projet d'action professionnel individuel, qui doit permettre à l'étudiant de mettre en pratique ses capacités et les compétences acquises durant l'année afin de donner une orientation personnelle à son insertion professionnelle. Il se traduit par un objectif préalablement délimité répondant à un besoin identifié et mesurable. Il doit déboucher sur une proposition dont la finalité sera testée lors de la soutenance. Il doit aussi être l'occasion de nouer des contacts personnalisés et de se constituer un réseau de relations professionnelles. Chaque apprenant bénéficie de l'appui d'un enseignant référent dont le rôle est de faciliter sa progression et son autonomie tout au long de la formation. Ce projet tuteuré donne lieu à une soutenance (vers le milieu du mois de juin) devant un jury et à la remise d'un mémoire de 60 à 80 p.

Session 1	Examen oral (30 mn) et rendu écrit
-----------	------------------------------------

Session 2	Examen oral (30 mn) et rendu écrit
-----------	------------------------------------

Cours ouvert aux étudiants internationaux	
---	--

STAGE

Le stage obligatoire d'une durée de 12 semaines (sur la base de 35 h par semaine) donne lieu à un rapport où doivent clairement apparaître les objectifs initiaux, les compétences mises en œuvre et acquises à cette occasion, le travail personnel effectivement réalisé. Ce document est remis aux membres du jury en même temps que le rapport de soutenance du projet tuteuré. Le stage donne également lieu à une soutenance orale.

Pour toute information sur les stages intégrés dans votre cursus, veuillez vous référer au site **RéseauPro** :

<https://reseau.pro.u-paris10.fr/>

Pour toute information sur les stages courts pouvant être pris en bonus au diplôme, veuillez vous référer à la rubrique "Bonus au diplôme / Stages" du site :

<https://modules.lmd3.u-paris10.fr/>

Pour la formation continue :

- **Durée du stage** : 3 mois (12 semaines)
- **Date du début du stage** du 27 mars 2017 au 16 juin 2017

MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS

Modalités générales

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2014-2018 (MCC générales) sont accessibles sur le portail étudiants du site de l'université, Rubrique "Formation" / "Déroulement des examens". <http://etudiants.u-paris10.fr/>

Modalités spécifiques

Les modalités spécifiques de contrôle des connaissances sont précisées ci-dessus dans la rubrique "Modalités de contrôle" pour chaque EC.

Déroulement et charte des examens

Les modalités de déroulement des examens ainsi que la charte des examens sont accessibles sur le portail étudiants de l'Université, à la rubrique : "Formation" / "Déroulement des examens". <http://etudiants.u-paris10.fr/>

Délivrance du diplôme

Les modalités et formulaires de délivrance de diplômes sont accessibles sur le portail étudiants du site de l'Université, Rubrique : "Formation" / "Demandez votre diplôme". <http://etudiants.u-paris10.fr/>

Séance du CA du 07 avril 2014

L'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnel répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

Egalité et non-discrimination

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

Laïcité

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Liberté d'expression et d'opinion

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

Respect des personnes et de l'environnement

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de détritiques constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les détritiques doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse vivre-ensemble@u-paris10.fr.